

Le procès d'Issad Rebrab reporté

Le procès en appel du patron du Cevital M. Issad Rebrab a été reporté au 27 avril prochain, indique Algérie 360 qui précise que le procès devait avoir lieu ce mardi.

Poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpations dont la surfacturation et le transfert illicite de la devise à l'étranger, le patron du Cevital a été condamné en janvier 2020, par le tribunal de Sidi M'hamed à 18 mois de prison dont 6 mois ferme.

Placé en détention provisoire le 23 avril 2019, Issad Rebrab est le deuxième homme d'affaire arrêté par les services de sécurité après Ali Hadad depuis la début du Hirak le 22 février 2019.